

# WOIGNARUE

Vieil Onival - Les Blancarts

ONIVAL

## Bulletin d'informations

HAUTE-BUT

**Bulletin de Octobre (2<sup>ème</sup> Quinzaine) - Novembre 2023**

-----N° 226

### L'Edito de Madame Le Maire



Chères Woignarusiennes, Chers Woignarusiens,

Ce 17 novembre, le conseil municipal a vu l'élection de M. Romain LECLERCQ au poste de 1<sup>er</sup> adjoint, et ce consécutivement à la démission, entérinée par Mme la Sous-Préfète d'Abbeville, de M. Dominique BONNEVILLE, à ce même poste et parallèlement du conseil municipal.

Le conseil municipal est dorénavant composé de 14 membres.

En sa qualité de 1<sup>er</sup> adjoint, Romain exercera les fonctions relevant des domaines suivants : gestion du personnel technique et de l'organisation du travail technique, de la voirie, des espaces verts, des bâtiments communaux et de la gestion du camping municipal.

Je salue le travail mené par M. Dominique BONNEVILLE dans l'exercice de cette fonction depuis le début de mon mandat de Maire (en juillet 2020), et je tiens à témoigner à Romain mon plein soutien dans ces nouvelles missions.

Dans cette édition, une large place est faite à la commémoration du 11 novembre ; une cérémonie empreinte de reconnaissance et d'émotion envers des « enfants du village », morts ou blessés durant les combats de la grande guerre.

Au détour je remercie vivement M. Xavier BECQUET – Président de l'association « de la Somme à Bellefontaine » pour le travail d'investigation mené et l'animation de la conférence présentant des parcours de vie et de guerre de jeunes hommes qui avaient 20 ans en 1914, de Woignarue et d'autres communes du Vimeu et du Ponthieu.

Par l'intermédiaire de ce bulletin, je, vous invite à re-découvrir diverses animations réalisées ; proposées par la municipalité et/ou les associations.

Parallèlement, vous remarquerez que ce mois de décembre s'annonce pour le moins copieux en manifestations à caractères multiples. En souhaitant une large participation de la population.

Au détour, je vous informe que le recensement de la population 2024 débutera le jeudi 18 janvier. Il sera effectué par Mesdames Evelyne CARRU et Sophie BECQUET.

Merci de leur réserver un très bon accueil.

Madame Le Maire – Dominique MALLET – En ce 28 novembre 2023.

# La Vie du Conseil municipal : l'élection d'un nouvel adjoint au maire suite à la démission du 1<sup>er</sup> adjoint au maire

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE WOIGNARUE Séance du 17 novembre 2023

Date de convocation : 10/11/2023

Date d'affichage : 10/11/2023

**Le Conseil Municipal, légalement convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni le dix-sept novembre 2023 à 18H00 en mairie, sous la présidence de Mme MALLET Dominique, Maire.**

**Etaient présents :** D. MALLET, C. DAMIS, CH. DEVILLERS, B. ALIX, C. MICHEL, M. CAILLEUX, N. BIGOT, C. DEPOILLY, E. CRUSEL, J. DOURLENS, R. LECLERCQ, E. BLONDIN.

**S. LECAT** donne pouvoir à C. MICHEL ; **O. PINEAU** donne pouvoir à J. DOURLENS.

**Soit 14 /14**

**Le quorum étant atteint : 14 /14**

**Secrétaire de Séance : Corinne DAMIS a été désignée à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.**

**Secrétaire auxiliaire : Mme Stéphanie VARIN**

**Délibération n° 01/17/11/2023**

**OBJET : ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE SUITE A LA DEMISSION DU 1<sup>ER</sup> ADJOINT AU MAIRE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la **Délibération n° 02/03/07/2020** du 3 juillet 2020 relative à l'élection des Adjointes au Maire fixant leur nombre à quatre ;

Vu l'**arrêté municipal n°ELUS01/2020** portant délégation de fonction du Maire à Monsieur BONNEVILLE Dominique, 1<sup>er</sup> adjoint, délégué pour exercer les fonctions relevant du domaine de la gestion du camping municipal, de la gestion du personnel technique, et de l'organisation du travail technique, de la voirie, des espaces verts et des bâtiments communaux ;

Vu la lettre de démission de Monsieur BONNEVILLE des fonctions de 1<sup>er</sup> adjoint au Maire mais aussi de Conseiller Municipal, en date du 30 octobre 2023, adressée à Mme la Sous-Préfète d'Abbeville et acceptée par le représentant de l'Etat le 2 novembre 2023 ;

Madame le Maire propose à l'assemblée de procéder au remplacement de Monsieur BONNEVILLE Dominique, par l'élection d'un nouvel adjoint au Maire.

DEMANDE aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir délibérer ;

1/ sur le maintien du nombre d'adjoints conformément à la délibération du 3 juillet 2020 ;

2/ sur le rang qu'occupera le nouvel adjoint, à savoir :

- Il prendra rang après tous les autres ;
- Toutefois, le Conseil Municipal peut décider qu'il occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l' élu dont le poste est devenu vacant (art. L2122-10 du CGCT)

3/ pour désigner un nouvel adjoint au Maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De maintenir de nombre d'adjoints au Maire à quatre ;
- Que le nouvel adjoint occupera le même rang que l' élu dont le poste est devenu vacant

Bertrand ALIX a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal (art.L.2121-15 du CGCT)

Le Conseil Municipal a ensuite désigné deux assesseurs : Maurice CAILLEUX et Elodie CRUSEL.

**Après appel à candidature,**

**Romain LECLERCQ se porte candidat**

**Il est procédé au déroulement du vote :**

Conformément aux articles L.2122-4 et L 2122-7 et L 2122-7-1 du CGCT, le Conseil Municipal décide de procéder à l'élection du 1<sup>er</sup> Adjoint :

**1<sup>er</sup> tour du scrutin :**

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	: 0
Nombre de votants	: 14
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	: 0
Nombre de suffrages blancs	: 5
Nombre de suffrages exprimés	: 9
Majorité absolue	: 6

Ont obtenu : 9 voix

Monsieur Romain LECLERCQ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 1<sup>er</sup> Adjoint et a été immédiatement installé.

**Indemnité de fonction du nouvel adjoint**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2123-20 et suivants :

Vu la **Délibération n° 07/03/07/2020** relative aux indemnités de fonctions du Maire et des Adjointes ;

Considérant l'élection du nouvel adjoint au 1<sup>er</sup> rang du tableau des adjoints ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux Adjointes, étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Considérant que le nouvel adjoint assumera les fonctions et responsabilités que l'adjoint démissionnaire, et prendra sa place dans les commissions communales, au Conseil Communautaire ainsi qu'au SIVOM ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité et avec effet immédiat :**

- **Que le nouvel adjoint percevra les mêmes indemnités que l'adjoint démissionnaire ;**
- **Que le montant de l'indemnité brute mensuelle sera au taux de 10.7% commune de 500 à 999 habitants ; les indemnités attribuées aux autres élus restent inchangées.**

acte rendu exécutoire par la transmission à la Sous-Préfecture, et publication ou notification.

**Quelques mots de présentation de Romain LECLERCQ ....**

Romain LECLERCQ est âgé de 40 ans. Il est père de deux enfants (12 et 7 ans). Il exerce la profession d'agriculteur, en polyculture-élevage. Il est installé en GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun), depuis 2011, avec l'un de ses frères et un neveu.

Romain a été élu en 2020. Dans le cadre de ce premier mandat, il suit les dossiers de l'AFR (en qualité de Vice-Président), du système d'endiguement des bas-champs, de la voie verte. Il participe notamment aux travaux préparatoires du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Il est membre de la commission du Marais, du Syndicat intercommunal des écoulements des eaux du Vimeu.

À l'occasion de cette prise de fonction, Romain a tenu à rappeler un trait singulier qui symbolise sa reconnaissance envers la population Woignarusienne : en 1987, alors âgé de 4 ans, Romain a subi une opération « à cœur ouvert ». Une collecte de sang avait été organisée, à laquelle des habitants de la commune ont participé, lui témoignant ainsi une solidarité remarquable.





## La cérémonie du 105<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918

« Une cérémonie empreinte de reconnaissance et d'émotion »

La commémoration du **105<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918**, ce samedi 11 novembre 2023, a eu une résonance toute particulière avec la participation de l'association « De la Somme à Bellefontaine », venue rendre un hommage appuyé à cinq membres de l'harmonie municipale morts aux combats durant la grande guerre et évoquer d'autres parcours de vie et de guerre, de jeunes hommes de Woignarue et d'autres communes du Vimeu et du Ponthieu qui avaient 20 ans en 1914 par le biais d'une exposition et lors d'une conférence organisée l'après-midi à la salle Charles LECAT.

C'est en cortège que les anciens combattants, les porte-drapeaux, les sapeurs-pompiers, la municipalité, les enfants des écoles et la population venue en nombre se sont rendus à la stèle des anciens combattants pour le dépôt de gerbes. Parmi les actes protocolaires, une minute de silence a été observée en hommage à tous les « Morts pour la France des conflits anciens ou actuels, civils ou militaires ».



Monsieur Raynal DARGNIER – Président de l'UNC locale, prononçant le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre :

En voici un large extrait : « il y a 105 ans, le 11 novembre 1918, les cloches de toutes les villes et de tous les villages de France retentissaient pour annoncer la fin d'une tragédie qui avait duré 52 mois. Dès lors, notre pays se couvrit d'un manteau de monuments aux morts où furent gravés les noms de tous ceux qui, enfants de ces villes ou villages qui ne connurent aucune exception, avaient donné leur vie pour la sauvegarde de notre Patrie ».

Hélas, aujourd'hui et depuis vingt mois, la guerre est de retour en Europe et, comble d'ironie, on y retrouve des ingrédients de la Grande Guerre tels que des tranchées qui figent le front et le rôle déterminant de l'artillerie.

C'est pourquoi, en ce jour de commémoration qui, compte-tenu du contexte, revêt un aspect particulier et doit servir d'alerte, l'UFAC, en même temps qu'elle rend hommage au courage exemplaire des « Poilus » comme de tous les « Morts pour la France » de toutes les guerres, rappelle l'un de ses objectifs fondamentaux : s'opposer à tout règlement de conflit par la guerre, l'obtenir par la négociation, agir résolument et avec persévérance pour la Paix et œuvrer dans ce sens avec les générations nouvelles ».

Puis le cortège a pris la direction du cimetière. Après le dépôt de gerbes, l'appel de tous les Morts pour la France, inscrits sur le Monument a été effectué.

C'est aussi l'occasion de rappeler que les conditions d'attribution de la mention « Mort pour la France » sont définies avec précision dans la loi du 28 février 1922, et que la population communale a payé un lourd tribut, avec 37 des siens qui ont été victimes de la grande guerre dont trente noms figurent sur le Monument aux Morts.

Après la sonnerie aux morts, une minute de silence a été observée. La Marseillaise a été entonnée par l'assistance conjointement à l'interprétation de celle-ci par l'harmonie municipale.

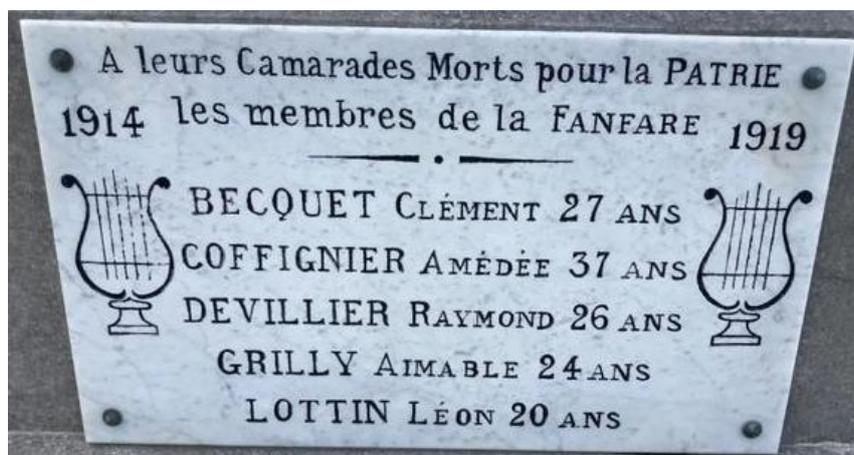


Appel des morts par R. DARGNIER et G. LEJEUNE

Madame Le Maire a relaté le message de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, dont voici quelques extraits : « le 11 novembre n'est plus seulement une date. C'est devenu le rassemblement de tous les Français. C'est le 11 novembre 1920, quand le soldat inconnu est porté sous l'Arc de Triomphe, pour ne jamais oublier le prix de la Victoire. C'est le 11 novembre 1923, quand André Maginot allume la Flamme, présence vivante du souvenir des morts. Une flamme qui ne s'est plus jamais éteinte depuis ».

« Alors, face aux noms inscrits sur les monuments devant lesquels nous sommes rassemblés, nous nous souvenons de tous les morts pour la France qui trouvent le repos dans nos mémoires reconnaissantes. Nous nous souvenons de ceux de 14, de ceux de 40 et de 44, de ceux de 1954 et de 1962, de ceux de 1983 ou de 2008 et de tous les autres. Nous nous souvenons de l'adjudant-chef Nicolas Latourte, du sergent-chef Baptiste Gauchot et du sergent-chef Nicolas Mazier, tous trois morts pour la France en 2023. Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure. Ils ont des droits sur nous, comme nous avons des devoirs à leur égard. Alors portons lucidement leur héritage. Car c'est en honorant leur sacrifice que se construit l'avenir de notre Nation, sans jamais douter de notre capacité à nous relever des plus grands périls ».

Puis M. Xavier BECQUET, Président de l'association « de la Somme à Bellefontaine » a pris la parole : « sur le monument aux morts du village, a été fixée une plaque rendant hommage à des membres de la fanfare morts pour la patrie.



A l'époque, dans le village, tout le monde les connaissait. Mais qui étaient-ils ?

### **Clément BECQUET \***

Il est né le 9 mai 1888. Sa fiche militaire précise : « cheveux châtain, yeux noirs, taille : 1m64 ».

Ses parents se prénommaient Arcade et Adolphine. La famille résidait rue du moulin.

Adolescent, Clément a perdu son père. Il devient soutien de famille ce qui ne l'empêcha pas d'être envoyé au service militaire, qu'il effectue à St Denis près de Paris.

Clément est serrurier. Il sait parfaitement lire et écrire.

Quand la guerre est déclarée en août 1914, Clément est mobilisé. Ayant de gros problèmes de dos, il est renvoyé dans ses foyers quelques jours plus tard. Mais son repos ne dure pas longtemps. Rappelé sans délai le 27 novembre 1914, il rejoint son corps et est envoyé au front presque immédiatement.

Clément est tué le 20 juin 1915, dans le secteur des Eparges près de Verdun. Il a alors 27 ans.

### **Amédée COFFIGNIER**

Il est né le 25 novembre 1879.

Sa fiche militaire précise : « cheveux châtain, yeux gris, taille 1,71m ».

Après avoir été serrurier, Amédée choisit le métier de berger. Il habite rue du Marais. Marié, il a une fille prénommée Flore.

Il est mobilisé le 2 août 1914. Affecté assez loin des champs de bataille, il est détaché pendant presque un an à la chaufferie de Boulogne sur Mer.

Affecté dans un régiment de Génie, il est finalement envoyé au plus près du front. Amédée est tué en Flandre occidentale en Belgique près de la ville de Nieuport.

Quand il meurt, alors âgé de 37 ans, sa fille unique Flore n'a que 10 ans.

### **Raymond DEVILLIER \***

Il est né le 11 juillet 1888.

Sa fiche militaire précise : « cheveux noirs, yeux gris » et qu'il mesure 1m70.

Raymond habitait rue de l'église. Raymond devient serrurier comme l'est son père, Furcy.

Raymond est mobilisé le 2 août 1914. Ayant réalisé sa dernière période d'instruction militaire en septembre 1913, il est considéré comme étant opérationnel. Il participe aux premiers combats de la Grande Guerre. Raymond est tué à l'ennemi pendant la Bataille de la Marne début septembre 1914, dans le village de Blesmes. Il était âgé de 26 ans.

**\* Raymond DEVILLIER comme Clément BECQUET étaient nés en 1888. Dans le village, 6 garçons, nés en 1888 ont été mobilisés pour servir leur pays. 5 sur les 6 y ont perdu la vie. En plus de Raymond et Clément, ayons une pensée pour Irénée HAMIOT, Etienne MARTIN et Fernand MABILLE. 5 copains d'enfance emportés par la guerre.**

### **Aimable GRILLY**

Il est né le 5 mars 1891. Il habitait rue d'Ault. Aimable était orphelin de père. Quand la guerre a été déclarée, Aimable effectuait son service militaire. Il avait été affecté au 120<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, caserné à quelques kilomètres de la frontière belge. Les Allemands sont entrés en Belgique le 4 août 1914. Les hommes du 120<sup>e</sup> ont reçu l'ordre de lancer une grande offensive pour les repousser. Aimable GRILLY a été tué le 22 août à l'âge de 24 ans. Comme Narcisse HAMIOT et Gaston DUPUTEL, Aimable fait partie des 3 premiers morts du village.

### **Léon LOTTIN**

Il est né en 1895. Il était trop jeune pour être mobilisé en août 1914 quand la guerre a été déclarée. Il n'avait que 19 ans. Il a vu partir les autres copains de la fanfare.

Avant la guerre, il exerçait le métier de coiffeur.

Son père était cantonnier et sa mère couturière. La famille LOTTIN habitait rue de Bas

Léon a été appelé le 18 décembre 1914. Après trois mois d'instruction, il a été envoyé au front au printemps 1915. Début juillet, sa courte vie prenait fin. Il est mort dans les combats de la forêt d'Argonne. Il n'avait que 20 ans ».

De retour à la salle des fêtes M. Xavier BECQUET, Président de l'association « de la Somme à Bellefontaine » a repris la parole pour mettre à l'honneur deux autres hommes de la commune : Albert BECQUET et Lucien GODQUIN :

« **Albert BECQUET** est né le 20 décembre 1873. Napoléon, son père, avait connu la guerre contre les Prussiens en 1870. Il espérait que ses deux fils, Albert et Louis, ne connaissent jamais une telle horreur.

Hélas, en août 1914, quand la guerre est déclarée, les deux fils de Napoléon sont encore en âge d'être mobilisés. Albert a 40 ans et Louis en a 37.

Affectés dans l'Armée territoriale, les hommes de 40 ans sont employés à construire des ouvrages de défense dès le début de la guerre pour empêcher les Allemands de progresser vers la mer ou vers Paris. Il n'était pas prévu qu'ils livrent combat.

En Flandre occidentale, à Nieuport, Albert est blessé par éclat d'obus au bras gauche en janvier 1915. La blessure est grave. Evacué vers un hôpital temporaire à l'arrière près de Chartres, il est réformé 7 mois plus tard. Raideur du coude, déformation de la main, paralysie des doigts. La guerre est terminée pour lui mais il ne retrouvera jamais l'usage de son bras gauche.

Son frère cadet, de santé très mauvaise, avait été exempté de service militaire. Mais en novembre 1914, les médecins ont jugé que son hypertrophie cardiaque et ses pieds plats et déformés n'étaient pas un motif d'exemption. Il a été envoyé au combat. Avant que la maladie ne le rattrape. Il a alors été détaché à la manufacture d'arme de Châtellerault puis dans une usine d'armement à Bourg les Valence.

Les deux frères BECQUET ont survécu à la guerre.

Survivant mais handicapé du bras gauche, Albert reprendra son activité de cultivateur dans la Rue de Haut. Conscient de la chance qui était la sienne de pouvoir vivre. Vivre en famille avec Angèle, son épouse et ses enfants, Paul et Marie et voir grandir ses petits-enfants. Beaucoup de copains du village n'ont pas eu cette chance !

Emile TESTU n'a pas eu la même chance ! Affecté au 14<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale comme Albert BECQUET, il a lui aussi été victime d'éclats d'obus. C'était à Nieuport, là où Albert sera blessé quelques jours plus tard. Emile TESTU ne s'est jamais relevé. Son nom est inscrit sur le monument de Woignarue.

Albert BECQUET s'est éteint le 4 juin 1963 à l'âge de 89 ans.

### **Louis GODQUIN**

Il est né le 25 août 1889 à Woignarue. Il est le fils de Théodore et de Zélia. Son père est cantonnier. La fratrie est composée de 4 enfants : 4 garçons. Louis est le 3<sup>e</sup>. La famille réside dans la Rue de Bas. En 1914, les 3 fils aînés sont en âge d'être mobilisés. Ils ont, tous les trois, effectués leur service militaire. Le plus jeune, Firmin, sera mobilisé en décembre 1914. Affecté dans un régiment de Zouaves ; il effectuera une partie de la guerre sur le front d'Orient, entre Turquie et Bulgarie.

En août 1914, Georges, l'aîné, a 31 ans. Il exerce le métier de maçon. Il s'est marié avant la guerre avec Juliette Leconte. Ils ont eu deux enfants, Sophie et Henri. Deux autres enfants, Marcel et Georgette naîtront pendant la guerre. Affecté au 8<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs à Pied, il est blessé gravement dès le début de la guerre. Après 3 mois de convalescence, il revient au front. Il est évacué à plusieurs reprises pour maladie. En mai 1918, il est intoxiqué au gaz. Il est démobilisé en janvier 1919.

Charles, le second de la fratrie, a 27 ans. Il est serrurier ajusteur. Lui aussi est marié. Il a épousé Gabrielle GIGNON et ils ont eu un fils prénommé André. Charles est évacué à plusieurs reprises du front pour maladies et blessures. Dans la Bataille de la Somme, il est gravement blessé par éclat d'obus au mollet droit. En juin 1917, dans le sud de l'Aisne, il reçoit un éclat d'obus au temporal gauche. La mort est passée tout près.

Louis, le 3<sup>e</sup> garçon, est incorporé au 128<sup>e</sup> Régiment le 2 août 1914. Il a 24 ans. La guerre est une succession de blessures pour lui. Eclats d'obus au pied gauche en septembre 1914, blessé par balle au pied droit à Verdun en mars 1915. Eclats d'obus au bras droit et à la main gauche dans la Marne en octobre 1915. Après chaque convalescence, il faut revenir au front. La boule au ventre ! Le 12

avril 1918, Louis GODQUIN est fait prisonnier. Il est interné au camp de Darmstadt en Allemagne d'où il n'est rapatrié que le 24 décembre 1918.

Les 4 frères GODQUIN ont survécu à la guerre, mais leurs organismes ont été abîmés.

Les traces physiques sont visibles et les traumatismes mentaux sont nombreux.

Louis GODQUIN n'arrivera jamais plus à se servir correctement de sa main gauche. La cicatrice de la plante du pied droit le fera souffrir toute sa vie pour marcher. Quand la guerre prend fin, Louis a 30 ans. Il est un estropié de la Grande Guerre.

Louis a pu construire une famille. Il a épousé Marie DEFOSSE avec laquelle il a eu deux enfants, Louis et Rose. Malgré son handicap, il savait la chance qui avait été la sienne d'avoir survécu à la guerre. Louis était ouvrier agricole. Sa famille résidait dans la rue du Moulin.

Louis GODQUIN est mort le 2 novembre 1969 à Woignarue. Il avait 80 ans ».

M. X. BECQUET a conclu par ces propos : « des rescapés de la Grande Guerre dont certaines personnes du village présentes ce jour, au titre d'un lien de parenté ou de connaissance, se souviennent très bien. La guerre les avait abîmés physiquement et mentalement, mais ils ne se plaignaient jamais. Ils mesuraient la chance qu'ils avaient d'être revenus vivants alors que tant d'autres copains du village avaient perdu la vie ».

Par ailleurs, à l'occasion de cette journée mémorielle, Madame Le Maire a reçu des mains de Raynal DARGNIER - Président de l'UNC locale, la médaille du mérite Argent de l'UNC, pour l'organisation du congrès de l'UNC de l'arrondissement d'Abbeville, le 10 septembre dernier.



Une vingtaine de convives se sont retrouvés en la salle de musique, pour y déguster le repas préparé par la Taverne d'Ches Troes Piots Coechons.



## Conférence de l'association «de la Somme à Bellefontaine», le 11 Novembre après-midi

Une exposition comprenant plus de 20 panneaux présentant des parcours de vie de jeunes hommes du Vimeu avaient été mis à la disposition du public.

Environ 40 personnes ont assisté à l'exposé de M. Xavier BECQUET – le Président.



M. X. BECQUET a relaté le parcours de 11 noms originaires de la vallée de la Bresle et du Vimeu dont Narcisse HAMIOT de Woignarue. L'exposé riche en précisions, en émotions, a abordé entre autres le conseil de révision (en mairie d'AULT), le service militaire obligatoire créé en 1905 d'une durée de 2 ans, puis de 3 ans en 1913, le corps d'armée de la région d'Amiens composé de 3 régiments d'infanterie (Abbeville, Péronne et Amiens), des épisodes de la bataille de la Marne, la vie dans les champs de bataille, ces 191 jeunes hommes de la Somme tués le 22 août 1914 à Bellefontaine en Belgique. On retiendra que plus de 1 700 jeunes hommes des régiments de la Région Militaire d'Amiens ont perdu la vie entre le 6 et le 10 septembre 1914 dans le Sud de la Marne.

Souvenons-nous que la bataille de la Somme est non seulement l'une des plus grandes opérations militaires de la Première Guerre Mondiale, mais elle fut aussi la plus meurtrière. Cette bataille de plus de 4 mois fit plus d'1,2 million de morts, blessés ou disparus.

Cette conférence aura permis de raviver la vie de copains issus d'un même territoire géographique, d'un même canton, d'un même village qui ont subi ensemble les premiers combats meurtriers de la Grande Guerre. De nombreux y ont péri. La mention « mort pour la France » a été refusée à des milliers de morts. Le contexte de la vie d'après-guerre, « ces têtes et ces cœurs » meurtris à jamais ..... ces générations sacrifiées ont été dépeints

Bien triste illustration :

- **des 6 jeunes hommes de Woignarue qui avaient 26 ans quand ils ont été mobilisés en 1914** : Clément BECQUET, Raymond DEVILLIER, Etienne MARTIN, Irénée HAMIOT, Fernand MABILLE, Lucien MABILLE : **les 5 premiers sont morts à la guerre ;**
- **des 8 jeunes hommes de Woignarue qui avaient 22 ans quand ils ont été mobilisés en 1914** : Gaston DUPUTEL, Narcisse HAMIOT, Gaspard DEVILLANCOURT, Bernard GAPENNE, Raoul MABILLE, Maurice BOULLENGER, Etienne DEFACQUE, Georges MARCASSIN : **les 5 premiers sont morts à la guerre.**

Et pour conclure ici : créée en 2017, cette association départementale a pour but de rendre hommage à tous les Samariens victimes de la Première Guerre Mondiale, et plus particulièrement à ceux qui, comme les 191 de Bellefontaine avaient entre 20 et 24 ans à la déclaration de la guerre.

25 communes sont adhérentes dont Woignarue. Vous trouvez sur le site internet de l'association « De la Somme à Bellefontaine » – [www.somme-bellefontaine.fr](http://www.somme-bellefontaine.fr), de multiples informations et récits.

## Retour sur la Vie communale et les événements proposés par les associations

### ❖ Opération Brioches du Samedi 14 octobre



Comme chaque année, la commune a participé à l'opération brioches au profit de l'ADAPEI 80 « Les Papillons Blancs » ; toutefois avec une innovation puisque le principe a reposé sur la réservation et non sur le « porte à porte ».

La distribution s'est donc effectuée en mairie le 14 octobre 2023 de 10h à 12h, à l'exception bien sûr des personnes ne pouvant se déplacer pour qui une livraison à domicile a été assurée.

La somme de 508.40 € a été récoltée. Après déduction des 240.00 € d'achat des brioches, la somme de 268.40 € a été reversée à la section abbevilloise de l'Adapei.

### ❖ Octobre Rose du dimanche 15 octobre

Ce dimanche 15 Octobre matin, pour l'occasion, deux circuits de marche, à travers les rues et chemins du village, étaient proposés (3 et 7 kilomètres).



PS : pour information, les **233.40 € récoltés ont** été reversés à l'association « Agir contre le cancer 80 », basée au Centre Hospitalier d'Abbeville. Cette association est composée de bénévoles engagés et concernés. Ce sont des patients ou anciens patients, proches de malades ou d'anciens malades, tous unis pour lutter à l'échelle locale, contre tous types de cancer.



### ❖ Concert de l'harmonie municipale, le samedi 21 octobre 2023

L'harmonie de Ault-Woignarue s'est produite dans le cadre du concert d'automne, ce samedi 21 octobre, à 20 heures, en l'église Ste Marie-Madeleine.

Madame la Présidente – Corinne DAMIS - remercie le public qui a bravé le mauvais temps. Les applaudissements nourris et le vin chaud ont réchauffé les cœurs !

Les musiciens ont évolué sous la direction conjointe de Lionel Palandre et Joël Rogge ; et ce à la grande satisfaction d'un public conquis.



## ❖ Les aînés réunis à table le dimanche 22 octobre

Cette année, le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité a réuni 97 convives dans la salle Charles LECAT (87 personnes âgés de 65 ans et plus et 14 élus). Dans son discours de bienvenue, Madame Le Maire a eu une pensée pour les absents, pour celles et ceux qui nous ont quittés cette année. Les doyens de table ont été mis à l'honneur : Mauricette PREUX, 91 ans chez les dames et René DOUDOUX, 92 ans chez les hommes. Les convives ont pu apprécier les différents plats préparés par l'équipe de la Taverne d'Ches Troes Piots Coechons.



Mauricette PREUX et René DOUDOUX mis à l'honneur



Une partie des convives ; la bonne humeur est au rendez-vous !

## Plusieurs évènements proposés par l'association des Parents d'élèves

### ➤ Le défilé d'Halloween du 28 octobre :

Telle ne fût la surprise d'habitants de voir défiler dans les rues du village des enfants vêtus de déguisements parfois terrifiants ! en quête de bonbons, friandises en tous genres.

Ici temps de partage du précieux butin ...

40 enfants ont participé à Halloween l'après-midi du samedi 28 octobre.

Merci aux parents qui les ont accompagnés et tout particulièrement aux habitants qui ont été très généreux.



### ➤ La bourse aux jouets du 5 novembre

Réussite totale pour cette première bourse aux jouets organisée par l'association. Près de vingt exposants avaient investi la salle des fêtes.

Le public est venu en nombre : de quoi remplir les carnets de commande du Père Noël !



## ❖ Le loto de l'amicale des sapeurs-pompiers, le dimanche 12 novembre

Au rythme des boules tirées de la sphère, les gagnants se sont manifestés par un cri du cœur !  
De nombreux lots étaient en jeu, de quoi bien agrémenter cette fin d'année.  
Merci à tous les participants et à l'année prochaine .....



## ❖ Un jeudi parmi tant d'autres au club des aînés !



Quelques clichés du dernier repas du club des aînés : convivialité et bonne humeur garanties ...

=====

**Vous avez 65 ans et plus**  
**Vous souhaitez connaître les modalités**  
**d'adhésion à cette association :**  
**Vous pouvez contacter Mme COUILLET**  
**Danièle, la Présidente, au :**  
**03.22.60.56.25**



## Communication de la CCVS

Cette année encore, la Communauté de Communes des Villes Sœurs organise **2 séjours SKI respectivement pour les 8-12 ans et les 12-17ans, du 1<sup>er</sup> au 10 mars 2024.**

Pour cette édition 2024, direction **Saint-Michel de Chaillol**, dans les Hautes Alpes (05) pour **110 jeunes.**

Dates importantes et modalités d'inscription :

1. **Retrait des dossiers administratifs 2024** (Fiche Famille + Fiche Enfant) sur <https://www.villes-soeurs.fr/vie-quotidienne/enfance-et-jeunesse/sejours-de-vacances/sejour/> dès maintenant.
2. **Retour des dossiers administratifs**, fiche « **Bon d'acceptation des critères d'admissibilités aux séjours** » et des **documents** par mail ([enfance-jeunesse@villes-soeurs.fr](mailto:enfance-jeunesse@villes-soeurs.fr)) ou à la CCVS, du **14 au 30 novembre**. (**OBLIGATOIRE POUR TOUS**)
3. **Pré-réservation OBLIGATOIRE sur le Portail Famille du 5 décembre (9h) au 19 décembre (23h59)**. Seule la pré-réservation permettra le passage des dossiers en Commission d'attribution des places.
4. **Commission d'attribution des places** le 20 décembre
5. **Retour du complément de dossier d'inscription séjour ski 2024** » par mail ou à la CCVS. Uniquement pour les dossiers retenus ayant eu la réponse par mail **jusqu'au 22 janvier**.

**Tarif : 380€ (uniquement pour les résidents des 28 communes) / 1 215€ (pour les extérieurs, grands-parents sur le territoire et scolarisés sur le territoire).**



Pour toute demande de renseignements :

**Victorien RASSE** - Coordonnateur Enfance Jeunesse – Insertion - CCVS : 02 27 28 05 96



### Solution biodéchet

(restes de repas ou de préparation de repas, produits périmés non consommés, feuilles mortes, ....)

La CCVS propose, au niveau des biodéchets, d'équiper les administrés d'un composteur individuel moyennant 25 euros. Le coût d'achat d'un composteur individuel est de 50-55 €. La CCVS en subventionne donc les 50 %.

Le composteur a une capacité de 400 litres et est en plastique.

Le composteur est à retirer aux services techniques de St Quentin-La-Motte ; en amont il convient que l'administré prévienne au 02 27 28 20 87. Un justificatif de domicile est demandé.

## Prochaines collectes des dons du sang :

Le calendrier des prochaines collectes des dons du sang sur le territoire intercommunal ou à proximité est :

. **Mardi 12 décembre 2023 à Eu (Lycée Anguier) de 11h00 à 12h45 et de 14h30 à 18h00 ;**

. **Mardi 26 décembre 2023, salle E. PIAF de Friville-Escarbotin de 14h00 à 18h30.**

Pour en savoir plus (*pourquoi donner, comment se déroule le don, qui peut*

*donner... ?*), nous vous invitons à consulter le site Internet de l'Etablissement Français du Sang,



## A L'AGENDA COMMUNAL ET DES ASSOCIATIONS EN DECEMBRE

- **Vendredi 1<sup>er</sup> décembre : assemblée générale UNC – salle de la mairie – 18 h**
- **Mardi 5 décembre : Union Nationale des Combattants - UNC :** Cérémonie d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats de Tunisie et du Maroc.

### Au programme :

- . Rassemblement à 11 h 45 devant la salle Charles LECAT,
- . Défilé jusqu'à la stèle pour allocution,
- . Dépôt de gerbe par l'UNC,
- . Vin d'honneur à la salle Cantine.

- **Mardi 5 décembre : Exposition itinérante sur le territoire du Grand Site de France - salle Charles LECAT :**
  - . Temps de visite libre de l'exposition à partir de 16 h
  - . Vernissage à 18 h

**EAUX-RIZON 2100**  
Et vous, votre village,  
comment l'imaginez-vous  
dans 100 ans ?

EXPOSITION photo  
ATELIERS participatifs  
PROJECTION

Photographies de **Carl Cordonnier**  
Rencontre et discussion avec les habitants  
Projection vers l'avenir du village

Organisée par  
le Grand Site de France Baie de Somme et  
Daillyé  
Avec le soutien de l'Office Français de la  
Biodiversité et votre commune

**Le Crotoy**  
Le 6 octobre 2023  
Salle Toulouse Lautrec  
Ouverture au public à partir de 16h  
Vernissage à 18h

**Mers-les-Bains**  
Le 6 novembre 2023  
Pavillon des Bains  
Ouverture au public à partir de 16h  
Vernissage à 18h

**Woinarue**  
Le 5 décembre 2023  
Salle des fêtes  
Ouverture au public à partir de 16h  
Vernissage à 18h

Baie de Somme

© Carl Cordonnier / Daillyé

Logos: Hauts-de-France, Grand Littoral Picard, Communauté de Woinarue, DAILLYE

### **Exposition de l'artiste photographe Carl Cordonnier, toute destinée aux habitants, sur le thème "Rencontres entre terres et mer" :**

- une démarche artistique basée sur des données scientifiques qui donnent des tendances sur l'évolution du niveau des mers.
- Une démarche qui invite le public à s'interroger sur le territoire qu'il habite, sur ce à quoi il est attaché...sur les enjeux du réchauffement climatique et les conséquences à venir pour les activités humaines et les paysages.....

- **Vendredi 8 décembre : 18 h 30 : illumination du sapin de Noël de la commune, aubade musicale par l'harmonie et venue du Père Noël ....**



- **Samedi 9 décembre – de 8 h 30 à 12 h 00 :**

**Téléthon**

**2023**

**Lavage de voitures  
Organisé par les Sapeurs-Pompiers locaux**

**A la caserne des pompiers – Place de la mairie  
Un café de bienvenue vous sera offert**

**Les bénéfices de la vente seront reversés au profit du Téléthon**

**Comptant sur votre participation**

- **Samedi 9 décembre : Fête de la Sainte Barbe :**

## **FÊTE DE LA SAINTE BARBE**



**L'amicale et le corps des sapeurs-pompiers fêteront leur Sainte Barbe le samedi 9 décembre.**

**La cérémonie religieuse sera célébrée à 18 h 30 en l'église Sainte-Marie Madeleine de Woignarue. Un vin d'honneur puis un banquet au prix de 34 euros, clôtureront cette soirée à la salle Charles LECAT.**

**Participation à confirmer avant le lundi  
4 décembre au 06.15.48.55.71 ou 06.82.73.78.05**

- **Samedi 16 décembre de 9 h à 13 h : remise du « colis de Noël » aux aînés de la commune**

La distribution du colis de Noël aux aînés (personnes âgées de 65 ans et plus) aura lieu le samedi 16 décembre de 9 h à 13 h, à la salle de réunion en mairie.

**Les personnes ne pouvant se déplacer sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat de mairie, au 03 22 30 74 53, au plus tard pour le Mardi 12 décembre, avec possibilité de se faire représenter par un tiers (parent, voisin, ...) muni d'une pièce d'identité de l'intéressé.e.**



**Mercredi 20 décembre : assemblée Générale à 20 h de l'harmonie municipale**

## Infos aux diplômés 2023

**Vous êtes domiciliés dans la commune.** Dans le cadre de votre parcours scolaire, **vous avez obtenu en 2023**, un diplôme de type Brevet des collèges, CAP, Baccalauréat (série Générale ou Technologique ou Professionnelle) ou un diplôme relevant de l'Enseignement supérieur : BTS/DUT/Licence/Master2/ diplôme d'Ingénieur/Doctorat/..... ).

En vue de la remise d'une carte cadeau lors de la cérémonie des vœux de la Municipalité à la population **du 14 janvier 2024 à 11h30** nous vous demandons **de nous faire parvenir en mairie, un justificatif d'obtention de votre diplôme, avant le 22 décembre 2023.**



**La distribution du traditionnel calendrier des Pompiers débutera à partir de début décembre.**



**Le recensement de la population 2024 débutera le jeudi 18 janvier 2024.**

Deux agents recenseurs de la commune ont été nommés, nous comptons sur vous pour leur réserver un très bon accueil.



## État civil : Novembre 2023

### Naissance :

Bienvenue à Charlotte LECLERCQ, née le 22 novembre 2023 à Rang-du-Fliers (62) chez Louise GREUEZ et Thomas LECLERCQ.

### Le secrétariat de mairie est à votre disposition aux horaires habituels :

Téléphone : 03 22 30 74 53

Mail secrétariat : [mairiewoignarue@orange.fr](mailto:mairiewoignarue@orange.fr)

	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	Ouvert de 8h30 à 12h00	Ouvert de 14h00 à 17h00
<b>Mardi</b>	Ouvert de 8h30 à 12h00	Fermé
<b>Mercredi</b>	Fermé	Fermé
<b>Jeudi</b>	Fermé	Ouvert de 14h00 à 17h00
<b>Vendredi</b>	Ouvert de 8h30 à 12h00	Ouvert de 14h00 à 17h00

### Pour suivre en parallèle l'activité communale :

Sur le site internet : <https://www.woignarue.com>

Sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/mairiewoignarue>